Capitale européenne de la chasse et de la nature
Capitale internationale de la trompe de chasse

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

Séance du 10 novembre 2026 à 20h00
salle des mariages de la Cité administrative

ORDRE DU JOUR et sa NOTE DE SYNTHESE

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 20/08/2026 et du 24/09/2026

Considérant que le conseil communal du 22 octobre 2026 a été arrêté pour manquement de publicité et que dès lors ces procès-verbaux n'ont pu faire l'objet d'une validation;

Considérant pour la sécurité juridique qu'il est conseillé de présenter à nouveau ce point ;

APPROBATION

Des procès-verbaux des séances du 20/08/2026 et du 24/09/2026;

CPAS

2. CPAS - MB1/2026 Correction de la délibération du conseil communal du 24 septembre 2026

Considérant que le conseil communal du 22 octobre 2026 a été arrêté pour manquement de publicité

Considérant pour la sécurité juridique qu'il est conseillé de retirer la décision du 22 octobre 2026 et de procéder à nouveau au vote;

APPROBATION

de la correction des montants de la MB1/2026 du CPAS

Initialement, le CRAC avait demandé de mettre les frais d'étude du projet immobilier du Home

Herman à l'extraordinaire avant de demander au CPAS de les mettre à l'ordinaire.

Les montants dans la délibé du 24/09/2026 étaient les montants avant correction.

Les montants suivants sont ceux qui ont été approuvés par le Conseil de l'action social, et présentés par Madame la Directrice du CPAS en séance le 24 septembre 2026

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	7 499.233,26	310 000,00
Dépenses exercice proprement dit	7 420.253,08	387 994,66
Boni / Mali exercice proprement dit	78 980,18	-77 994,66
Recettes exercices antérieurs	0,00	0,00
Dépenses exercices antérieurs	78 980,18	20 000,00

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Prélèvements en recettes	0,00	112 994,66
Prélèvements en dépenses	0,00	15 000,00
Recettes globales	7 949 792.87	422 994,66
Dépenses globales	7 949 792.87	422 994,66
Boni / Mali global	0,00	0,00

3. Ville de Saint-Hubert – MB2/2026

APPROBATION

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	15.664.923,77€	8.058.758,46€
Dépenses totales exercice proprement dit	15.650.662,44€	11.129.768,41€
Boni / Mali exercice proprement dit	14.261,33€	-3.071.009,95€
Recettes exercices antérieurs	463.888,39€	2.993.445,14€
Dépenses exercices antérieurs	152.316,03€	3.352.912,06€
Prélèvements en recettes	0,00€	6.229.207,77€
Prélèvements en dépenses	0,00€	2.798.730,90€
Recettes globales	16.128.812,16€	17.281.411,37€
Dépenses globales	15.802.978,47€	17.281.411,37€
Boni / Mali global	325.833,69€	0,00€

2. Montant des dotations du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	1.098.585,42€	/
Fabriques d'église	Saint-Hubert : 95.670,01€	Conseil du 23 décembre 2025
	Arville : 5.374,02€	Conseil du 23 décembre 2025
	Awenne : 7.217,64€	Conseil du 23 décembre 2025

	Hatrival : 13.662.,67€	Conseil du 23 décembre 2025
	Vesqueville : 7.954,13€	Conseil du 23 décembre 2025
Zone de police	483.480,00€	/
Zone de secours	208.484,24€	/

3. Budget participatif : non

Circulation routière

4. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière / Création de passages pour piétons Avenue Paul Poncelet à Saint-Hubert

APPROBATION

* L'abrogation des deux passages pour piétons à hauteur de l'immeuble n° 9/11 de l'Avenue Paul Poncelet à Saint-Hubert (ancien athénée de Saint-Hubert).

* Création de deux passages pour piétons :
- l'un, Clos des Sorbiers, à son débouché avec l'Avenue Paul Poncelet à Saint-Hubert ;
- l'autre, Chemin Martin, à son débouché avec l'Avenue Paul Poncelet à Saint-Hubert ;

Ville/CPAS

5. Intégration CPAS / Commune. Mise en place d'un comité de transition. Désignation des conseillers membres du comité

APPROBATION
De la désignation
- d'un conseiller de la tripartite Dyn@m'IC, Borq&Villages et Agissons Ensemble
- d'un conseiller du groupe CAP
pour siéger au comité de transition en vue de l'intégration Ville CPAS à horizon 2031

INFORMATION

6. Info aux conseillers

Infos aux conseillers sur les décisions de tutelle et autres décisions du collège communal

HUIS-CLOS

La Directrice générale ff.

Stéphanie GIROUL

VILLE DE SAINT-HUBERT COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Bourgmestre

Didier NEUVENS